

## L'ÉTÉ DE TOUS LES PROJETS

On dit souvent que les activités ralentissent au cours de l'été. Ce n'est certainement pas ce qui s'est produit pour Éduc'alcool qui a connu, au cours des trois derniers mois, une activité débordante. Parmi ces réalisations, certaines sont tout à fait déterminantes.

J'évoque ici le lancement du code d'éthique de l'industrie des boissons alcooliques. Le fait que M<sup>e</sup> Claude Béland ait accepté de présider les destinées du conseil d'éthique, tout comme sa composition, sont gages de crédibilité et de rigueur.

Je songe également à la relance d'*À toi de juger*, le doyen des programmes d'Éduc'alcool, que nous mettons à la disposition des enseignants du primaire et du secondaire pour les soutenir dans l'éducation des jeunes à l'alcool. La réforme de l'éducation nous a conduits à revoir ce programme de fond en comble et à en produire 14 versions pour chacun des niveaux d'enseignement.

Je mentionne également le tout nouveau programme de prévention conjoint avec l'Opération Nez rouge que je viens de rendre public en compagnie de son président Jean-Marie de Koninck. Nos deux organismes vont désormais porter ensemble le message de responsabilisation dans les entreprises, sur les lieux de travail.

De plus en plus, il est manifeste qu'Éduc'alcool est devenu une référence incontournable et éminemment crédible. Notre prise de position solide et étoffée sur la conduite en état d'ébriété, nos publications, scientifiques bien qu'accessibles, sur l'alcool et la santé sont autant d'illustrations de la place unique qu'occupe notre organisme sur la scène québécoise.

Si, comme le veut le dicton, le passé est garant de l'avenir, cet été de tous les projets deviendra l'année de toutes les promesses.

**Jean-Guy Dubuc**  
Président du conseil d'administration

## LE CODE D'ETHIQUE EST EN VIGUEUR

L'industrie québécoise de l'alcool a désormais son code d'éthique: une charte de la responsabilité sociale qui va au-delà des lois et des règlements en vigueur et qu'elle s'impose à elle-même. Le respect des dispositions du code sera assuré par un conseil d'éthique de cinq membres présidé par M<sup>e</sup> Claude Béland, professeur d'éthique à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM et ancien président du Mouvement Desjardins.

transparence et l'équité dans le traitement des plaintes.

Toute personne qui le souhaite peut porter plainte auprès du conseil d'éthique qui veille à l'application des dispositions du code. On peut se procurer des formulaires de plainte sur le site d'Éduc'alcool ([www.educalcool.qc.ca](http://www.educalcool.qc.ca) - Code d'éthique), par courriel ([info@conseilethique.qc.ca](mailto:info@conseilethique.qc.ca)) ou les commander au 1 888 ALCOOL1.



**Le conseil d'éthique avec le président d'Éduc'alcool. De gauche à droite:**  
Jacques Boucher, Marie-Andrée Bertrand, Claude Béland, président du conseil d'éthique,  
Jean-Guy Dubuc, président d'Éduc'alcool, Madeleine Lapière et Michel Dion.

Pour former le conseil, Claude Béland a choisi M<sup>me</sup> Marie-Andrée Bertrand, professeure émérite au Centre international de criminologie comparée de l'Université de Montréal, M<sup>me</sup> Madeleine Lapière, administratrice et Fellow en Sciences immobilières, M. Jacques Boucher qui a été professeur à la Faculté de droit et secrétaire général de l'Université de Montréal ainsi que M<sup>e</sup> Michel Dion, avocat, éthicien et professeur titulaire à la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

«Chacun des membres du conseil d'éthique adhère aux principes et partage pleinement les valeurs du code adopté par Éduc'alcool et auquel ils pourront apporter leur contribution à partir de leur expérience», a déclaré M<sup>e</sup> Béland.

Le conseil d'éthique s'est donné des règles de procédure garantissant la

Éduc'alcool a invité les autres intervenants dans le domaine à y adhérer. Il s'agit de l'Association des brasseurs du Québec, de l'Association des microbrasseries du Québec, de la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes du Québec, de l'Association des restaurateurs du Québec, du Conseil des chaînes de restaurants du Québec, de l'Association des détaillants en alimentation du Québec et de l'Association des marchands dépanneurs et épiciers du Québec.

Déjà la Corporation des propriétaires de bars, brasseries et tavernes a adhéré formellement au code d'éthique. Tous les autres organismes sollicités ont inscrit le sujet de leur adhésion à l'ordre du jour de la réunion de leurs instances décisionnelles et se prononceront dès le mois de septembre.

POUR 2006-2007

## UN AMBITIEUX PLAN D'ACTION POUR EDUC'ALCOOL

Le conseil d'administration d'Éduc'alcool a adopté un ambitieux plan d'action pour l'année 2006-2007. Ce recueil de projets à réaliser d'ici la prochaine assemblée générale annuelle est la combinaison des mandats permanents et des orientations qui se sont dégagées des décisions prises par le conseil au fur et à mesure du déroulement des événements et de l'apparition de besoins et de priorités. Outre les mandats permanents et ceux qui se prolongent, huit nouveaux dossiers ressortent pour 2006-2007.

du programme a été entièrement adapté aux nouveaux programmes du ministère de l'Éducation.

Éduc'alcool va également procéder à l'implantation du code d'éthique de l'industrie des boissons alcooliques.

La question de l'alcool et la santé continuera à être priorisée. Nous y couvrons prioritairement le thème de l'alcool et les personnes âgées.



Les membres d'Éduc'alcool lors de la dernière assemblée générale.  
C'est l'occasion pour le conseil d'administration de rendre compte des réalisations du plan d'action.

En février 2007, Éduc'alcool mènera la nouvelle enquête quinquennale sur Les Québécois et l'alcool. Celle-ci servira d'instrument de mesure de ce que nous avons accompli, de mise au point sur les attitudes, les comportements, les problèmes et les attentes des Québécois en matière d'alcool. Ce sera aussi notre feuille de route pour les cinq années qui suivent.

Au cours des mois de décembre et janvier, Éduc'alcool mènera une campagne publicitaire télévisée. Cette campagne interviendra à un moment où les stations de télévision sont portées à nous accorder plus de gratuités qu'à une autre période de l'année. De plus, il est important de mettre, de temps à autre, le sujet de l'alcool à l'ordre du jour de la pensée collective des Québécois.

L'année 2006-2007 sera celle du lancement et de la diffusion du nouveau programme scolaire *À toi de juger*. Le contenu

Dans la mesure où l'expérience-pilote de diffusion du message d'Éduc'alcool sur les lieux de travail s'avèrerait concluante, nous mettrons le projet en œuvre en collaboration avec l'Opération Nez rouge, notre partenaire dans ce projet.

Nous avons aussi à évaluer et à décider si nous devrions poursuivre notre collaboration avec le Jam Jeunesse et si nous donnons suite au projet-pilote avec Juste pour rire en vue de la tournée *Humour à l'école*.

Finalement, nous aurons sans doute à intervenir davantage sur la scène publique, car d'importants débats s'annoncent: la stratégie canadienne sur l'alcool et les toxicomanies, le projet potentiel de réduction de la limite légale pour conduire de 0,08 à 0,05, le débat sur le concept de modération et le toujours possible retour du projet d'imposer des étiquettes de mise en garde sur les bouteilles d'alcool.

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION D'ÉDUC'ALCOOL

#### L'ASSEMBLEE GENERALE D'ÉDUC'ALCOOL A ELU SES ADMINISTRATEURS POUR L'ANNEE 2006-2007.

Le conseil d'administration est formé des personnes suivantes: Jean-Guy Dubuc, président;  
Robert Demoy (cidres et bières), vice-président; Sylvain Laporte (vins), secrétaire;  
Suzanne Paquin (SAQ), trésorière; Louise Nadeau, Valérie Bizier, Denis Racicot (RACJ),  
Eloy Romera (distillateurs) et Carol Lafontaine (agences).

## EDUC'ALCOOL PUBLIE L'ALCOOL ET LES PERSONNES AGEES

---

Après avoir publié les monographies intitulées *Les effets de la consommation modérée et régulière d'alcool et L'alcool et le corps humain*, Éduc'alcool lance une nouvelle publication dans la série *Alcool et Santé: L'alcool et les personnes âgées*.

Ce n'est pas par hasard qu'Éduc'alcool publie cette brochure d'information sur la consommation d'alcool chez les personnes de plus de 65 ans. Avec le vieillissement de la population québécoise, il importe de traiter de ce sujet particulièrement délicat.

La génération des baby-boomers atteint maintenant l'âge de la retraite. Elle a des moyens financiers supérieurs à ceux de la génération qui l'a précédée. Elle a développé des habitudes de consommation d'alcool différentes. Elle entend profiter pleinement de ses loisirs et bien vivre cette période de sa vie.

Avoir plus de moyens ne signifie cependant pas avoir des moyens tout court. Cela ne signifie pas non plus être immunisé contre les problèmes liés à l'âge. L'augmentation de l'espérance de vie, si elle constitue en soi une excellente

nouvelle, entraîne un fait incontournable: il y a de plus en plus de personnes qui sont de plus en plus âgées.

La relation des aînés à l'alcool doit donc être au cœur des préoccupations d'Éduc'alcool.



Toutefois, il n'est pas facile de donner des indications précises sur la surconsommation d'alcool chez les personnes du troisième âge, chaque personne ayant un profil différent. Les aînés eux-mêmes se doivent d'être vigilants, en plus de consulter et de se faire conseiller, au besoin.

Comme la consommation dangereuse est souvent décelée par une autre personne – un médecin, une infirmière, un membre de la famille ou un aidant naturel –, cette publication s'adresse autant aux aînés qu'à tous ceux qui les entourent. Ces derniers doivent en effet être attentifs aux personnes âgées qu'ils côtoient.

---

## EDUC'ALCOOL ET OPERATION NEZ ROUGE PARLERONT D'ALCOOL SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

---

Éduc'alcool et Opération Nez rouge ont mis sur pied *C'est notre tournée!*, une toute nouvelle conférence interactive qui visitera les lieux de travail du Québec à compter de septembre prochain.

*C'est notre tournée!* est une initiative originale qui permettra aux travailleurs du Québec d'être conscientisés d'une façon novatrice à l'importance d'agir de manière responsable en matière de consommation d'alcool et de conduite avec les facultés affaiblies. Lors de cette conférence itinérante, les participants auront la chance de se renseigner sur plusieurs aspects liés à la consommation d'alcool et de faire l'essai d'un véhicule électrique, alors qu'ils porteront des lunettes Fatal Vision qui simulent les difficultés motrices causées par une consommation abusive.

De plus, les participants seront sensibilisés aux différents mythes et réalités concernant la consommation d'alcool au volant comme dans la vie. Les conférenciers évoqueront les questions relatives à la consommation modérée d'alcool, à la consommation d'alcool chez les jeunes, à l'alcool et la santé, à l'organisation sécuritaire d'une soirée et à la conduite avec les facultés affaiblies.

«Rejoindre nos concitoyens sur les lieux de travail est l'un des moyens de prévention les plus efficaces qui soient.

La tournée allie à la fois le contact direct avec les gens auxquels nous nous adressons à l'environnement le plus favorable à l'écoute et à la compréhension. Ainsi, à titre de comparaison, nous rencontrons souvent une trentaine de parents dans les réunions tenues dans les écoles pour promouvoir le guide *Parler d'alcool avec ses enfants* alors que, sur les lieux de travail, nous pourrions nous adresser à un nombre bien plus considérable d'entre eux pour leur parler de ce programme», a précisé le président d'Éduc'alcool, Jean-Guy Dubuc.

Pour le président de l'Opération Nez rouge, Jean-Marie De Koninck, cette conférence interactive arrive à un très bon moment. «Nous cherchions un nouveau moyen de faire prendre conscience aux gens de l'importance de ne pas conduire avec les facultés affaiblies. En réalisant cette conférence et en permettant aux gens de vivre en toute sécurité une expérience qui s'approche de celle de la conduite en état d'ébriété, nous réussissons à faire un autre bout de chemin dans la promotion et l'adoption de comportements responsables» a-t-il mentionné.

Toute entreprise ou organisme qui désire recevoir de l'information sur la conférence *C'est notre tournée!* peut téléphoner au 1 800 463-7222 ou visiter [www.operation-nezrouge.com](http://www.operation-nezrouge.com).

## UNE DERNIERE SALVE CONTRE LES RECALCITRANTS

# EDUC'ALCOOL VEUT ERADIKER LE CALAGE D'ALCOOL

---

À l'occasion de la rentrée, Éduc'alcool a lancé une nouvelle campagne contre le calage d'alcool dans l'ensemble des cégeps et des universités du Québec. Pour la troisième année, l'organisme poursuit sa lutte contre cette pratique, fort des résultats obtenus au cours des deux premières années.

Il est vrai que les campagnes des deux dernières années ont eu un effet remarquable, notamment grâce à la collaboration des établissements et à celle des associations étudiantes et qu'elles sont parvenues à réduire la pratique des concours de calage à sa plus simple expression. Toutefois, Éduc'alcool n'est pas encore en mesure d'affirmer que le phénomène a été totalement éradiqué ni que les plus jeunes, qui en sont à leur première année, ne seront pas tentés de se laisser séduire par un «essai» ou ne considéreront pas cette activité comme un rite initiatique incontournable.

Par ailleurs, les campagnes ont sans doute eu un succès remarquable sur les campus, mais l'on ne sait pas précisément ce qui se passe hors campus ou dans les résidences. Enfin, il existe toujours des récalcitrants qui sont plus difficiles à convaincre et auxquels il faut s'adresser par des images et des slogans-chocs.

La campagne de la rentrée 2006 a donc pour thème: *Guillaume. Grand gagnant du concours de calage.* Mais c'est l'image surtout qui frappe, puisqu'elle montre un jeune homme inanimé, entouré de deux ambulanciers d'Urgences-Santé qui tentent de lui sauver la vie. Elle met ainsi largement en évidence les dangers du calage d'alcool.

L'objectif est de faire appel à la responsabilité des jeunes. La campagne s'adresse autant à la minorité qui pourrait être tentée de participer ou d'assister à des concours de calage d'alcool qu'à la majorité des étudiants à qui l'on veut faire prendre position contre la pratique et intervenir, s'il y a lieu, pour y mettre fin. Pour Éduc'alcool, il ne faut pas baisser la garde ; il faut continuer à informer et à dévaloriser la pratique pour s'assurer qu'elle ne reprendra pas.

Il s'agit donc de conduire les étudiants à ne pas se taire ou à faire semblant d'approuver l'organisation de concours de calage et, possiblement, de conduire les organisateurs et les participants potentiels à renoncer à leur projet.

### DES DANGERS CERTAINS

Éduc'alcool a demandé et obtenu des universités et des collèges du Québec qu'ils mènent dans leur établissement une campagne d'affichage massif et qu'ils remettent aux étudiants le dépliant de sensibilisation (*Le calage d'alcool: dangereux... à mort*) produit pour la circonstance.

De plus, pour compléter ses outils d'éducation, l'organisme a créé une capsule d'information intitulée *Rien à gagner*, que l'on peut consulter sur son site ([www.educalcool.qc.ca](http://www.educalcool.qc.ca)) sous la rubrique *À toi de jouer*.

### COMBATTRE CROYANCES ET ATTITUDES

Et Éduc'alcool va plus loin. Dans un article pour les journaux étudiants, il lance un appel aux jeunes qui en sont à leur première «rentrée» collégiale ou universitaire et les invite à résister à d'éventuelles pressions des pairs.

«C'est dire non qui fait grandir», soutient Éduc'alcool qui dit comprendre la volonté des nouveaux de passer le rite initiatique et de s'intégrer au groupe. Mais l'organisme s'adresse aussi aux jeunes: «Et si l'écrasante majorité des étudiants estimait que le calage est complètement épais? Et si tout le monde savait que le calage, c'est extrêmement dangereux? Et si être complètement chaud et vomir partout, ça n'était pas exactement un signe de maturité ni particulièrement sexy?»



**GUILLAUME.  
GRAND GAGNANT  
DU CONCOURS  
DE CALAGE.**

Le calage d'alcool est dangereux à mort.

Après le succès de la campagne des rentrées 2004 et 2005 et devant le constat que de plus en plus d'associations étudiantes se sont, elles aussi, lancées dans la lutte contre le calage, Éduc'alcool estime qu'il est possible d'éradiquer complètement cette pratique en développant une nouvelle norme sociale dans les campus, en la dévalorisant et en conduisant la majorité des étudiants à se prendre en main.



# EDUC'ALCOOL PUBLIE

## UN GUIDE SUR L'ALCOOL ET LE CORPS HUMAIN

---

Éduc'alcool a lancé la deuxième monographie de sa série *Alcool et Santé: L'alcool et le corps humain*. Cette publication permet de répondre dans un langage simple et accessible à des questions importantes sur les effets que produit l'alcool lorsqu'il se retrouve dans l'organisme. Elle répond aussi à un besoin clairement exprimé par les Québécois lors des enquêtes.

Dans l'introduction du guide, le conseil d'administration souligne que «dans ce domaine, il n'existe bien sûr aucune règle absolue. Il importe donc, dans les choix que nous faisons individuellement, de tenir compte de nos différences spécifiques et de la réalité qui nous est propre.» Il demeure cependant que le parcours de l'alcool dans l'organisme est le même pour tous les individus.

En publiant ce nouveau guide, Éduc'alcool a la profonde conviction qu'afin d'éviter les abus en matière de consommation, il faut informer convenablement et complètement les consommateurs autant sur l'alcool et la physiologie humaine que sur ce qu'il advient de l'alcool lorsqu'il pénètre dans l'organisme. Des connaissances adéquates devraient en effet favoriser une prise de conscience des dangers que représente l'abus d'alcool et illustrer les raisons pour lesquelles la consommation doit être faite de manière équilibrée et responsable.



Au Québec, plus de 8 personnes sur 10 consomment de l'alcool de façon régulière. Cette consommation est généralement faite de manière équilibrée, mais il est pertinent de savoir que l'alcool est différent des autres aliments. Consommer doit se faire en connaissance de cause, en ayant conscience du parcours de l'alcool dans le corps humain ainsi que des conséquences et des effets de son passage dans l'organisme, de son absorption à son élimination.

S'appuyant sur les plus récentes recherches scientifiques, la publication indique que l'alcool est bien différent des autres aliments, que ce soit au moment de son absorption, au moment de son élimination ou relativement à ses conséquences et à ses effets immédiats. En plus de répondre aux principales questions soulevées par la population concernant la consommation d'alcool et ses effets sur le corps humain, le nouveau guide fait le point sur plusieurs mythes entourant l'alcool.

Mieux informé, on fait de meilleurs choix. Mieux renseigné, on prend en général des décisions plus éclairées. Éduc'alcool souhaite donc que, mieux informés sur les effets de l'alcool sur le corps humain, le plus grand nombre possible de Québécois comprennent que la consommation d'alcool n'est pas sans conséquences et qu'elle a des effets réels sur l'organisme. Ils seront alors mieux sensibilisés aux contre-indications de la consommation abusive et plus convaincus que la modération a bien meilleur goût.

---

## SUCCES CONSIDÉRABLE DE LA TROISIÈME ÉDITION DE L'IMPRO EDUC'ALCOOL-JUSTE POUR RIRE

---

Le tournoi d'impro Éduc'alcool-Juste pour rire 2006 a pris fin au cours de l'été avec la présentation des finales dans le grand studio de Télé-Québec et devant plus de 1 400 spectateurs.

Les grands gagnants du tournoi 2006 ont été le Collège Saint-Charles-Garnier de Québec et l'École secondaire Fernand-Seguin de Candiac dans la catégorie cadets ainsi que l'Espace Jeunesse Esperanto de Lévis et LAMISPOP – Maison de jeunes de Gatineau dans la catégorie juvéniles.

Comme par les années passées, les équipes gagnantes des deux catégories se sont mesurées aux vrais comédiens du National d'impro qui participaient au tournoi international.

Plus de 143 équipes dans autant d'écoles ont participé à ce projet dans lequel les jeunes comédiens doivent improviser sur divers thèmes dont le tiers est consacré à la consommation d'alcool. Ils ont rejoint au-delà de 84 000 jeunes.

La quatrième édition prendra son envol cette année. Des mesures seront mises de l'avant pour améliorer la situation et répondre davantage aux suggestions des écoles.



En ce qui concerne la catégorie Éduc'alcool, elle est de mieux en mieux maîtrisée par les jeunes. Il nous faudra trouver des moyens pour la raffiner encore davantage, mais les progrès accomplis sont notables.

*POUR L'ADAPTER A LA REFORME SCOLAIRE*

## REFORME COMPLETE ET RELANCE D'A TOI DE JUGER

.....

Il y a 16 ans déjà, Éduc'alcool lançait, en collaboration avec le ministère de l'Éducation, le programme *À toi de juger* qui visait à informer les jeunes écoliers sur les questions d'alcool. Ce programme s'inscrivait dans le cadre des cours de formation personnelle et sociale d'alors et contribuait largement à l'atteinte des objectifs des programmes officiels en fournissant aux enseignants des outils pratiques et adaptés.

À la suite de la réforme complète des programmes, Éduc'alcool a dû repenser entièrement les versions d'*À toi de juger* destinées aux différents niveaux d'enseignement. Après deux années de travail rigoureux, nous sommes désormais en mesure de faire parvenir aux enseignants de la cinquième année du primaire à la cinquième année du secondaire des outils tout à fait adaptés aux nouveaux programmes.

Le ministère de l'Éducation, des Loisirs et du Sport nous a aimablement fourni tous les outils nous permettant de rejoindre les directions d'écoles et les enseignants. Le matériel en entier a d'ailleurs été expérimenté et validé par des enseignants dans des milieux diversifiés.

La production des 14 nouvelles plaquettes du nouveau programme *À toi de juger* et du DVD destiné aux élèves de cinquième secondaire aura été un travail gigantesque à la fois sur le plan qualitatif et sur le plan quantitatif.

L'organisation de l'expédition des documents aura également été une tâche colossale. Le matériel destiné aux directions d'écoles et aux enseignants a été largement diffusé début

septembre. En tout, plus de 12 000 enveloppes ont été expédiées dans le réseau scolaire québécois public et privé, francophone et anglophone.



Enfin, nous avons produit un questionnaire d'évaluation qui nous permettra de recueillir les commentaires et suggestions qui nous seront retournés dans une enveloppe préaffanchie et préadressée.

Éduc'alcool est heureux de contribuer, dans son champ de compétence, à l'effort d'éducation de nos jeunes. Les connaissances sont une condition nécessaire, quoique non suffisante, au développement d'une saine relation à l'alcool dans l'avenir.

---

### *CAMPAGNE TELEVISEE D'EDUC'ALCOOL*

## UN TAUX D'EFFICACITE DE 82%

.....

L'efficacité de la dernière campagne télévisée d'Éduc'alcool s'est avérée particulièrement remarquable. Les données d'une recherche menée par la maison Ipsos-Décarie, l'agence de sondages qui mesure l'efficacité de certaines campagnes publicitaires pour Infopresse, sont éloquentes.

Si 20% des Québécois ont vu les messages, ce qui est parfaitement normal étant donné qu'ils sont jusqu'ici diffusés gratuitement par les chaînes de télévision, 9 personnes sur 10 ont dit les aimer.

En outre, la reconnaissance de l'annonceur est une donnée importante: près de 4 Québécois sur 10 ont reconnu spontanément Éduc'alcool et près de 9 sur 10 l'ont fait de manière assistée. Toutes ces données se situent bien au-delà de la norme.

Mais les meilleures nouvelles sont encore plus déterminantes. De fait, 95% des répondants ont jugé que la campagne télévisée était crédible, 93% l'ont trouvée claire, et 78% l'ont comprise spontanément.

De plus, 83% des personnes sondées ont dit qu'elle améliore ce qu'ils pensent d'Éduc'alcool.

Mais le plus beau de tous les résultats – et c'est celui qui compte le plus –, c'est que 82% des Québécois ont indiqué que la campagne les incite à rester modérés dans leur consommation d'alcool.



Enfin, une petite nouvelle: la campagne imprimée d'Éduc'alcool a été sélectionnée pour faire partie de l'anthologie des meilleures illustrations par le magazine *Applied Arts* qui est une référence incontournable dans le milieu des arts graphiques.

# EDUC'ALCOOL AVANCE DES PROPOSITIONS SUR LA REDUCTION DES PROBLEMES D'ABUS D'ALCOOL AU VOLANT

.....

Au cours des derniers mois, la question de la réduction – de 0,08 à 0,05 – du taux légal d'alcoolémie pour conduire a été évoquée dans l'actualité. Or, il nous arrive parfois de nous poser les questions par le petit bout de la lorgnette. Ainsi, ne serions-nous pas mieux avisés de nous demander ce qu'il convient de faire pour améliorer le bilan sur les routes du Québec en ce qui concerne la conduite avec facultés affaiblies, plutôt que de débattre des mérites d'une mesure spécifique, s'est demandé Éduc'alcool.

Il faut savoir que la question de la réduction du taux d'alcoolémie est une affaire complexe. Beaucoup plus complexe que cela n'apparaît à première vue.

En effet, il est difficile, sinon impossible, à ce niveau, d'attribuer à la baisse du taux d'alcoolémie des mérites spécifiques directs. Plusieurs paramètres caractérisent l'équation.

Le 0,08 n'est pas une mesure arbitraire. Il a une base scientifique. C'est, en effet, le taux d'alcoolémie à partir duquel les effets de l'alcool augmentent de manière exponentielle.

Dans les pays où l'on a réduit le taux d'alcoolémie de 0,08 à 0,05%, le nombre d'accidents sous l'effet de l'alcool a diminué pour toutes les catégories de conducteurs. Mais dans tous ces pays, les changements à la loi ont été accompagnés par d'autres mesures, notamment des campagnes d'information, l'augmentation des barrages routiers, la publicisation des mesures et l'augmentation de la perception que l'on va se faire prendre si l'on boit trop. Si bien que l'on ne peut savoir dans quelle proportion on peut attribuer l'amélioration constatée à la réduction du taux d'alcoolémie prise isolément.

Par ailleurs, la performance s'est aussi grandement améliorée au fil des ans dans des pays qui ont adopté toutes ces mesures sans baisser le taux légal d'alcoolémie; le Québec en est un exemple.

L'alcool affaiblit les facultés des conducteurs, même à des niveaux de 0,05 ou de 0,06%. Toutefois, on classe dans la même catégorie tous les accidents impliquant des conducteurs ayant consommé de l'alcool. Or, l'alcool n'est pas nécessairement la cause de tous les accidents. De nombreux autres facteurs peuvent expliquer l'accident de la route: la vitesse, l'état de la chaussée, l'état du véhicule (notamment les pneus et les freins), le sommeil, la distraction (musique, conversation, cellulaire, etc.). D'ailleurs, la majorité des accidents de la route sont dus à des conducteurs parfaitement sobres.

Il existe des mesures dont on est absolument certain de l'efficacité. Parmi celles-ci, la perception qu'on a moins de chances de s'en sortir sans se faire arrêter, les programmes de formation obligatoires des serveurs, la notoriété des sanctions et le fait de mettre le sujet à l'ordre du jour du débat public.

Or, parce que nous avons sans doute pris le problème sous le seul angle de la réduction du taux d'alcoolémie, parce que nous avons posé la mauvaise question au départ, nous nous retrouvons avec le mauvais débat. La position prise par Éduc'alcool a peut-être le mérite de partir du problème plutôt que de la solution préétablie, sans ignorer le débat sur le taux d'alcoolémie.



En réponse à la question: «Quelle est la meilleure façon de réduire les problèmes d'abus d'alcool sur nos routes?», Éduc'alcool propose quatre mesures concrètes.

**1** Parce que la certitude de la sanction et la probabilité objective de l'arrestation sont les mesures les plus efficaces pour influencer les conducteurs les plus susceptibles de conduire avec de hauts taux d'alcoolémie, il faut d'abord et avant tout simplifier les procédures policières et appliquer dans toute sa rigueur la loi actuelle, particulièrement aux heures et aux endroits les plus à risque.

**2** Parce que beaucoup de conducteurs aux facultés affaiblies fréquentent les bars et établissements publics qui servent de l'alcool, il faut rendre obligatoires des cours certifiés pour les serveurs des établissements licenciés afin de les renseigner sur leurs responsabilités sociales, culturelles, réglementaires et légales.

**3** Parce que l'on ne peut isoler la question de l'alcool sur les routes de la relation globale de notre société à l'alcool, et que les résultats obtenus jusqu'ici sont éloquentes, il faut poursuivre sur la voie de la responsabilisation de la très grande majorité de nos concitoyens dans leur relation à l'alcool, qu'ils prennent ou non le volant.

**4** Enfin, une fois toutes ces mesures implantées, une fois que les gouvernements auront mis en œuvre les mesures qui sont les plus efficaces pour améliorer la situation, alors sans doute le temps sera-t-il venu d'évoquer la possibilité de modifier le code de sécurité routière (et non le code criminel) pour abaisser le seuil légal d'alcool pour conduire. Il conviendra dès lors d'analyser l'effet de cette mesure dans le contexte qui prévaudra à ce moment-là.

## VISANT LES JEUNES ET LES MOINS JEUNES

# DEUX CAMPAGNES ESTIVALES D'EDUC'ALCOOL

Éduc'alcool a lancé deux campagnes fort percutantes à l'approche de l'été. L'une s'adressait aux jeunes dans les collèges et les universités et l'autre au grand public. Dans les deux cas, l'organisme a fait mouche.

De fait, la campagne qui s'adressait aux étudiants des collèges et des universités sous le thème *Bonne nuit et Bonne chance* à l'occasion des bals de finissants a été reçue avec beaucoup d'enthousiasme, et ce, autant de la part du personnel que des étudiants des cégeps et des universités.



Cette dernière phase de nos campagnes étudiantes a reçu des scores d'évaluation très élevés. Elle a été notée 10 pour la qualité visuelle et le contenu des affiches et du signet et ont reçu un 9 pour la pertinence du signet et la qualité de l'article dans les journaux étudiants. Difficile d'espérer mieux.

### AVEC LA SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE

Pour notre campagne estivale de cartes postales, nous avons offert une recette de punch-party à tous les Québécois. À première vue, rien de spécial, mais à la lecture de la recette, on pouvait constater qu'il s'agissait en fait d'un pastiche de l'abus d'alcool qui met en lumière ses conséquences désagréables.

Cette campagne a été signée conjointement par Éduc'alcool et la Société de sauvetage. En plus des endroits habituels de diffusion des cartes, elle s'est retrouvée dans les 100 marinas les plus achalandées du Québec.

Sur 510 000 cartes, plus de 91,8% ont trouvé preneur, ce qui est un «taux de sortie» exceptionnel. Chaque carte rejoignant 3,3 personnes en plus du preneur, on estime à plus d'un million et demi le nombre des personnes rejointes par les seules cartes.



Pour leur part, les affiches apposées au sommet des présentoirs ont eu pour portée l'équivalent de 5 millions d'impressions publicitaires.

Un excellent «retour sur investissement» pour Éduc'alcool.

**NOUVELLES  
NOUVELLES  
Éduc'alcool**

**BULLETIN D'INFORMATION**

**Dépôt légal:**

Bibliothèque nationale du Québec

#### Conseil d'administration:

Jean-Guy Dubuc, Robert Demoy,  
Sylvain Laporte, Syzanne Paquin,  
Louise Nadeau, Valérie Bizier,  
Denis Racicot, Eloy Romera, Carol Lafontaine

#### Direction générale:

Hubert Sacy

#### Comité de rédaction:

Jean-Guy Dubuc, Hubert Sacy, Sonia Duguay

#### Adresse de correspondance:

606, rue Cathcart, bureau 1000  
Montréal (Québec) H3B 1K9

**Téléphone:** (514) 875-7454

**Télécopieur:** (514) 875-5990

**Courriel:** info@educalcool.qc.ca

**Internet:** www.educalcool.qc.ca